

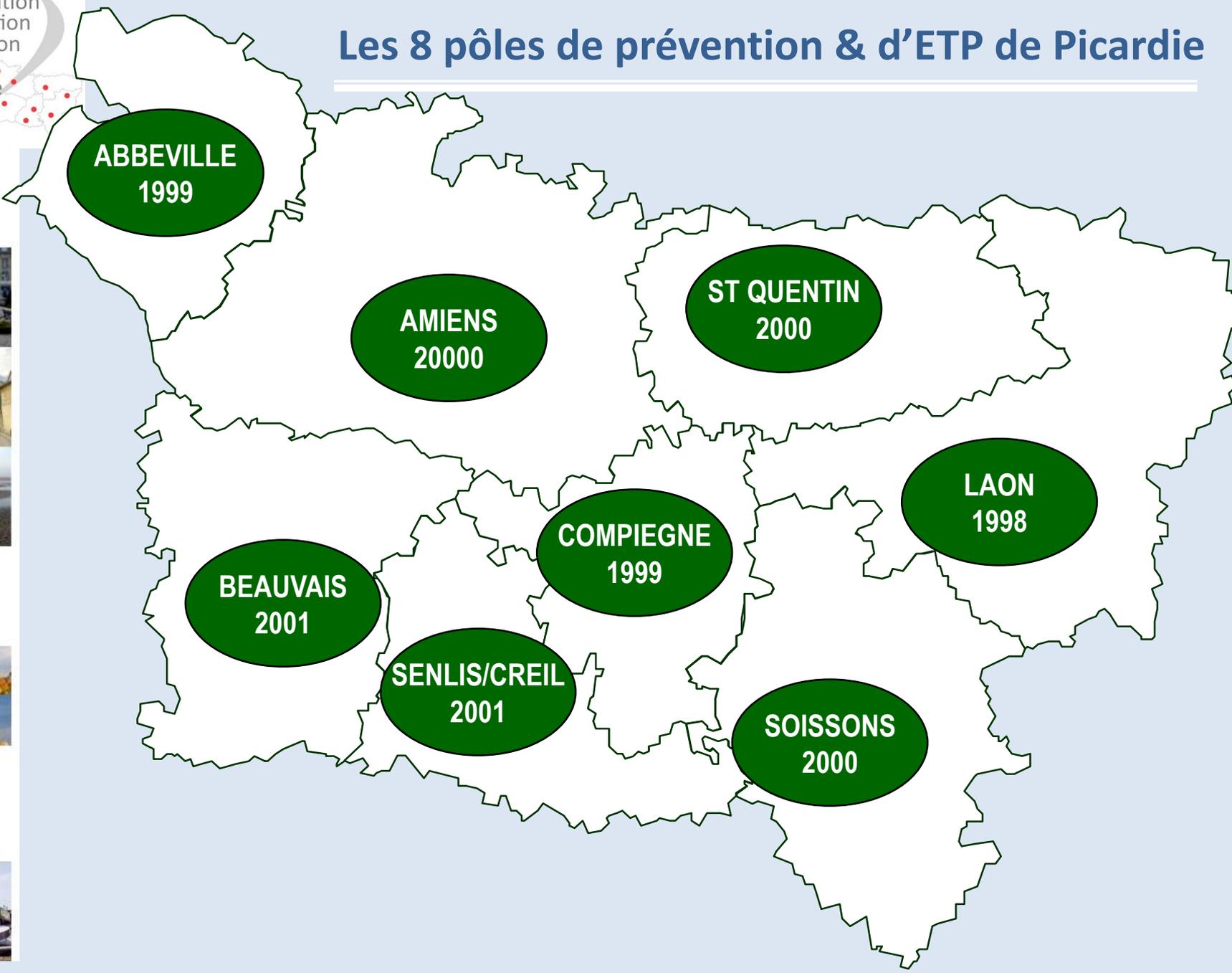
La formation en ETP

« De la posture éducative au programme autorisé »,
un exemple de développement coordonné
de l'offre d'ETP en Picardie.

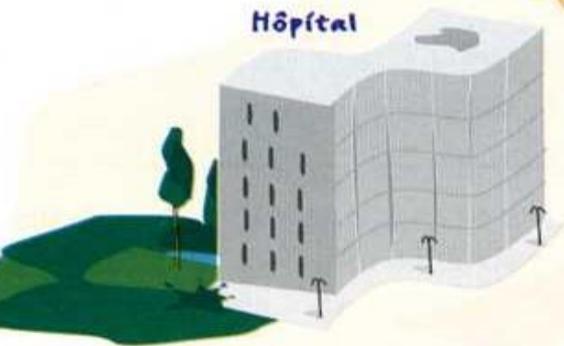
H. Delcambre, M. van der Schueren-Etévé, I. Beaudoin,
S. Bernasconi, M. Boyard, S. Caillaux, M. Carpentier, I. Dépret,
C. Flamme, V. Hourdin, M. Lecompte, Y. Vasnier, et J.D Lalau.



Les 8 pôles de prévention & d'ETP de Picardie



Hôpital



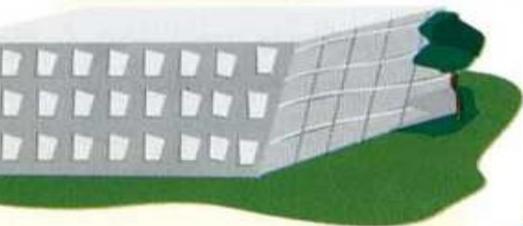
Caisse d'Assurance Maladie



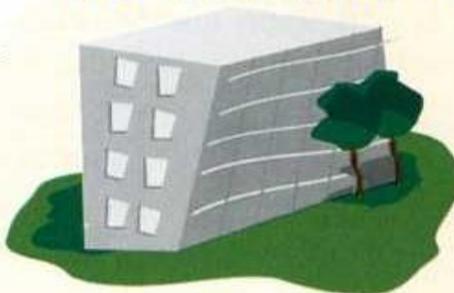
Maison des associations



Médecine du travail



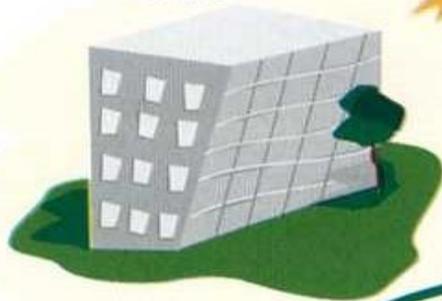
PÔLE de Prévention



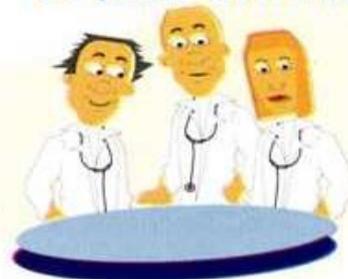
Santé Scolaire



Clinique



Professionnels de santé libéraux



Un pôle, des missions

- ✓ Actions d'ETP
- ✓ Formation en ETP
- ✓ Information du public
- ✓ Accompagnement de projets
- ✓ Communication externe
- ✓ Collaboration entre les pôles
- ✓ Recherche en éducation
- ✓ Mise en réseau/partenariat.



Huit pôles, une coordination

COPEPPI (Assoc. 1901)

**COordination pour la Prévention et
l'Éducation du Patient en Picardie**

- ✓ Un CA (2/3 PPEP ; 1/3 autres)
- ✓ Un bureau (1 président, 2 vices présidents)
- ✓ Deux salariés : un chef de projet, un assistant de direction
- ✓ Un groupe régional de travail (rencontres/3mois)
- ✓ Le pilotage d'un groupe « formation ».



Les pôles, COPEPPI : une coordination *territoriale/régionale*

- ✓ Actions d'ETP
- ✓ Formation en ETP
- ✓ Information du public
- ✓ Accompagnement de projets
- ✓ Communication externe
- ✓ Collaboration entre les pôles
- ✓ Recherche en éducation
- ✓ Mise en réseau/partenariat.



Un pôle, des missions

- ✓ Actions d'ETP
- ✓ **Formation en ETP**
- ✓ Information du public
- ✓ Accompagnement de projets
- ✓ Communication externe
- ✓ Collaboration entre les pôles
- ✓ Recherche en éducation
- ✓ Mise en réseau/partenariat.



Une formation de 40 h : le contexte

- ✓ Un cadre réglementaire : arrêté du 14 janvier 2015
« Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient »
- ✓ Un objectif de développement de l'offre d'ETP, notamment dans les « zones blanches »
- ✓ Une opportunité : l'appel à projet INCA → projet **TREPCAN** : la transférabilité d'un programme d'ETP en oncologie en Picardie.
- ✓ Soutien de l'ARS



Une formation pour un déploiement **en proximité.**



La formation : une ingénierie

2015

Ingénierie pédagogique : élaboration de la formation en Comité pédagogique, par les PPEP, avec le support méthodologique de l'IREPS de Picardie

Ingénierie de l'organisme de formation => décembre 2015

=> n° d'existence attribué par la DIRECCTE

=> 1^{ère} session dédiée aux acteurs du projet TREPCAN

2016

Déploiement du module en Picardie, **évaluation et ajustement** (échanges entre binômes se succédant et lors des réunions trimestrielles du groupe de travail et du COPIL)

2017

Poursuite des sessions, ajustement et stabilisation

=> Evaluation à distance en cours

=> Enregistrement au **Datadock**

=> Préparation enregistrement **ANDPC** (en cours).



La formation :

- ✓ 6 jours (soit 42 h)
- ✓ 3 sessions pédagogiques
- ✓ 1^e session : 3 jours
- ✓ 2^e session : stage d'observation (2 x ½ j)
- ✓ 3^e session : 2 jours.

« ETP : de la posture éducative au programme autorisé »

Formation régionale validante de 40 heures en Éducation Thérapeutique du Patient

Durée

6 jours

répartis en trois temps :
- deux temps pédagogiques de 3 jours puis 2 jours en présentiel
- séparés par 1 jour de stage (ou 2 demi-journées)

Calendrier 2018

Session Aisne (Soissons)
19, 20, 21/02 puis 12, 13/04

Session Oise (Beauvais)
12, 13, 14/03 puis 17 et 18/05

Session Somme (Amiens)
25, 26, 27/06 puis 24 et 25/09

Session « centrale » (Noyon)
10, 11, 12/09 puis 15 et 16/11

Frais de formation

750 € /personne
Groupes : devis sur demande

Contact

Hélène Delcambre
Coordinatrice de la formation
07 50 91 57 50
copeppi.coordination@gmail.com

Références administratives

SIRET : 509 211 637 00012
N° d'enregistrement en préfecture : 22 80 01801 80.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Formation élaborée par les équipes des Pôles de Prévention et d'Éducation du Patient (plus de 15 ans d'expérience en ETP), avec le soutien méthodologique de l'Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) de Picardie.

Publics visés :

Professionnels des établissements de santé et professionnels du secteur libéral
Professionnels du secteur social
Professionnels du secteur sportif
Associations de patients
Autres
Sous réserve d'une validation d'inscription par le comité pédagogique.

Objectifs de la formation :

Objectifs généraux

Appréhender les enjeux de l'ETP.

Comprendre et intégrer dans sa pratique les principes généraux et les modalités de mise en œuvre d'une démarche d'éducation thérapeutique auprès de patients porteurs d'une ou plusieurs maladies chroniques.
Réaliser des actions d'éducation thérapeutique de qualité.
Participer à la formalisation d'un programme d'ETP.

Objectifs spécifiques

S'approprier les principes de l'ETP et comprendre les enjeux.
Développer les attitudes appropriées dans la relation avec le patient porteur d'une ou plusieurs pathologies chroniques, avec son entourage et avec les acteurs de santé.

Développer les compétences pour :

- réaliser un diagnostic éducatif (bilan éducatif partagé)
- établir un contrat d'éducation thérapeutique négocié avec le patient
- concevoir et réaliser des séances éducatives individuelles ou collectives
- effectuer une évaluation pédagogique du patient

Développer des compétences d'autoévaluation de sa pratique en ETP.

Modalités pédagogiques

Échanges et réflexions interactives à partir des pratiques des intervenants et des participants ; apports didactiques ; travail sur des cas concrets et analyse d'outils pédagogiques existants ; mises en situation.

« ETP : de la posture éducative au programme autorisé »

Formation régionale validante de 40 heures en Éducation Thérapeutique du Patient

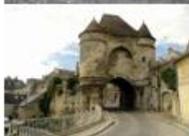
Horaires : 9h—17h

J1	J2	J3	J4	J5	J6
<p>Présentations</p> <p>Définitions, référentiels de l'ETP</p> <p>Binôme de formateurs</p>	<p>Maladies chroniques et temporalité Pr. Jean-Daniel Lalau</p> <p>Le diagnostic éducatif : découverte</p> <p>Binôme de formateurs</p>	<p>Le contrat éducatif négocié et sa mise en œuvre</p> <p>Binôme de formateurs</p>	<p>Stage d'une journée ou de deux demi-journées</p> <p>au sein d'un des 8 Pôles de Prévention et d'Éducation du Patient (PPEP)</p>	<p>Retour d'expériences de stage</p> <p>Concevoir et animer des séances éducatives individuelles ou Collectives</p> <p>Binôme de formateurs</p>	<p>Évaluation : définitions, les différents types d'évaluation, les outils de l'évaluation</p> <p>Binôme de formateurs</p>
<p>Enjeux et principes de l'ETP</p> <p>Binôme de formateurs</p>	<p>Le diagnostic éducatif : apport de connaissances</p> <p>Binôme de formateurs</p>	<p>Travailler La motivation :</p> <p>Les résistances au changement. Les modèles de changement de comportements. L'écoute active et un outil : l'entretien motivationnel</p> <p>Binôme de formateurs</p>		<p>Concevoir et animer des séances éducatives individuelles ou collectives (mise en œuvre)</p> <p>Binôme de formateurs</p>	<p>Déposer une demande d'autorisation de programme d'ETP auprès de l'ARS Hauts-de-France M. Clément Fautry</p> <p>Bilan de la formation</p> <p>Binôme de formateurs</p>

COPEPPI est enregistrée sous le numéro 22 80 01801 80. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

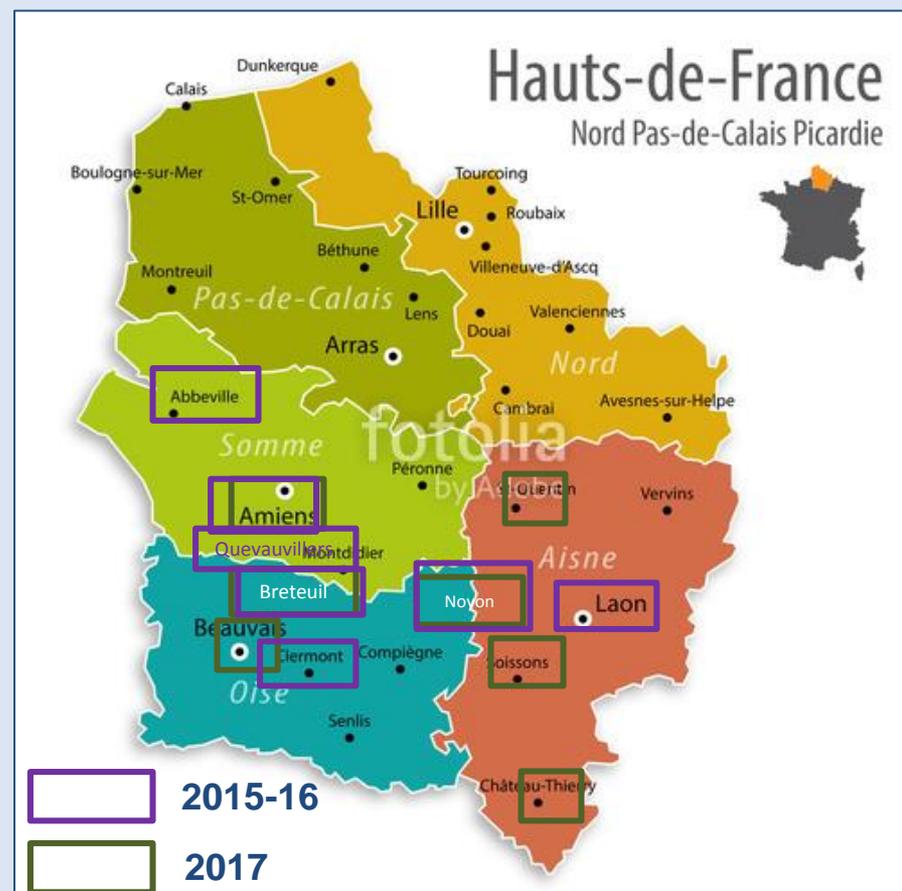
Une formation, une « marque »

- ✓ Une **co-animation en binôme** de professionnels de l'ETP
- ✓ Des formateurs **publics et libéraux**
- ✓ Une **interactivité**
- ✓ Une **pluridisciplinarité** des formateurs
- ✓ Une **pluridisciplinarité** des participants
- ✓ Un public large
- ✓ Un public « naïf » ou expérimenté déjà en ETP
- ✓ Un **abord pratique**, avec des méthodes et des outils variés : mises en situations, cas concrets, stage d'observation (++)).



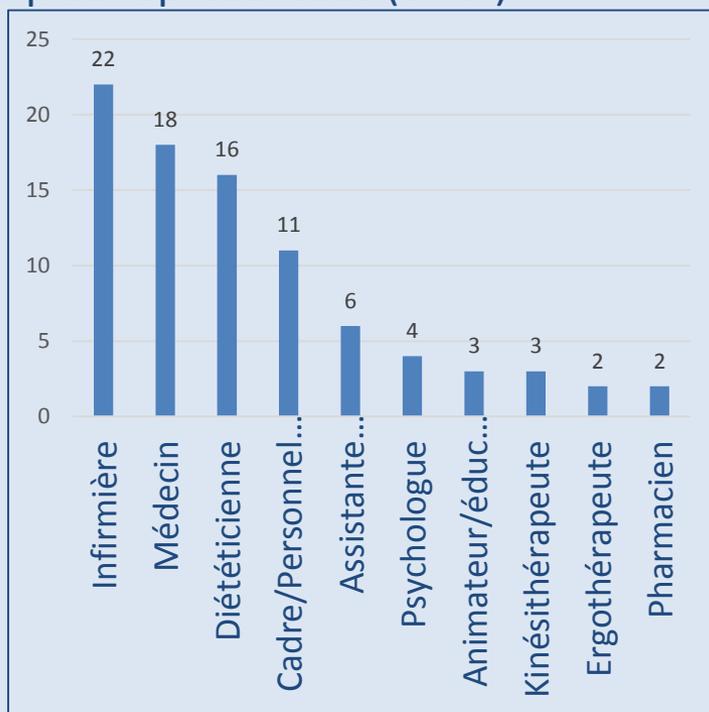
Une formation, des résultats

- ✓ Une équipe de **14 formateurs**
- ✓ Une **accessibilité** en Picardie
- ✓ **13 sessions** organisées
(8 en 2015-16, 5 en 2017)
- ✓ Participation moyenne : n = 12
- ✓ **160 personnes formées**
(91 en 2015-16, 69 en 2017)
- ✓ 476 h de formation
(280 en 2015-16, 196 en 2017)
- ✓ 1 120 h d'accueil en stage
(637 en 2015-16, 483 en 2017).



Une formation, des professions concernées

- ✓ Nombre de professions : par session, $n = 7$; au total, $n = 29$
- ✓ Les 10 les plus représentées (87 %) :



- ✓ Et aussi : ARC, art-thérapeute, assistante sociale, conseillère en image, manipulatrice en radiothérapie, orthophoniste, orthoptiste, sage-femme, socio-esthéticienne, sophrologue, etc.



Des personnes formées, une démographie

- Ville/Hôpital : 32% / 68% hôpital
- Public/Privé : 56% / 44% privé
- Statut : 73% salariés, 23% prof. libéraux, 3% bénévoles, 1% demandeur d'emploi.



La formation, une satisfaction ?

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION
Formation ETP 40h de COPEPPI
« ETP : de la posture éducative au programme autorisé »
Session 5

Merci de bien vouloir compléter ce questionnaire, vos réponses permettront l'ajustement des futures sessions de formation.

Exprimez votre degré de satisfaction de cette session de formation à l'aide de l'échelle suivante :

- 1 – pas du tout satisfaisant
- 2 – plus ou moins satisfaisant
- 3 – plutôt satisfaisant
- 4 – tout à fait satisfaisant

A - Organisation de la formation

⇒ L'information que vous avez reçue, préalablement, sur la semaine, sur son contenu :
 1 - 2 - 3 - 4

⇒ Les conditions matérielles des 5 jours de formation en présentiel :

- L'accueil : 1 - 2 - 3 - 4
- Les locaux : 1 - 2 - 3 - 4
- Les pauses : 1 - 2 - 3 - 4

⇒ La gestion du temps et des interventions : durée, équilibre entre les séquences, temps d'échanges...
 1 - 2 - 3 - 4

B - Contenu de la formation

⇒ Les thèmes proposés correspondent t-ils à vos attentes actuelles ?
 1 - 2 - 3 - 4

⇒ Les contenus proposés par les intervenants sont accessibles
 1 - 2 - 3 - 4

⇒ Les temps d'échanges et de questions / réponses permettent l'expression et le partage
 1 - 2 - 3 - 4

C - Animation de la semaine de formation

⇒ Le déroulement et les contenus sont exposés clairement
 1 - 2 - 3 - 4



En conclusion : vers une alliance...

A l'aune de l'alliance visée en ETP, une alliance :

- Au sein des groupes formés,
- Au sein du groupe des formateurs,
- Au sein du comité pédagogique,
- Au sein de notre coordination (COPEPPI),
- Et avec nos partenaires en ETP (CRISALID, CHI de Clermont).





Contact :

07 50 91 57 50

copeppi.coordination@gmail.com